

////////////////////////////////////
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 05 AVRIL 2023
////////////////////////////////////

Introduction

Valérie Binard, élue municipale déléguée au quartier 3, a introduit la séance en présentant l'ordre du jour :

- Présentation du dispositif des Habitants Référents Sécurité (HRS)
- Parole aux habitants
- Actualités des Groupes de Travail : "Mieux vivre ensemble" par Sébastien Leguérinel et "Seniors : thé ou café" par Yannick Marquet

Le Conseil de quartier s'est déroulé dans les locaux de l'ASFAD.



Présentation du dispositif des Habitants Référénts Sécurité (HRS)

Lénaïc Briéro, Adjointe à la Ville de Rennes, déléguée à la Sécurité, au monde combattant et aux politiques mémorielles initie un cycle de rencontres avec l'ensemble des habitants de la ville via les 14 Conseils de Quartier.

L'objectif est de proposer un point d'étape sur la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) définie pour la période 2021-2026 : [page à page-BROCHURE STRATÉGIE TERRITORIALE.pdf \(rennes.fr\)](#)

Cette stratégie s'organise autour de 3 axes principaux afin de répondre aux enjeux repérés :

- Assurer la sécurité et la tranquillité des Rennaises et des Rennais ;
- Renforcer la prévention auprès des jeunes et agir avec et aux côtés des parents ;
- Améliorer la prise en charge des victimes, tout particulièrement des victimes de violences sexistes et sexuelles, et favoriser l'accès au droit.

L'enjeu transversal de la STSPD est de renforcer la place des habitants, mais également d'améliorer la relation entre les Polices Nationale et Municipale et la population. À ce titre, Lénaïc Briéro rappelle que 40 postes de policiers municipaux ont été créés depuis le début du mandat.



Depuis 2015, la Ville de Rennes a constitué un groupe d'Habitants Référénts Sécurité (HRS), renforcé en 2021 en élargissant sa composition et en l'associant davantage au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Ainsi la trentaine de HRS actuels sont issus des 14 Conseils de Quartier, du conseil citoyen rennais, et d'un tirage au sort sur la base d'un appel à volontariat.

Leur rôle consiste principalement à relayer la parole des habitants dans les instances de pilotage du CLSPD et à contribuer à enrichir les réponses apportées dans la lutte contre l'insécurité et les troubles de la tranquillité publique. Les HRS recueillent dans leurs réseaux de proximité (voisins, commerçants, ...) des éléments d'ambiance et d'informations sur les problématiques rencontrées en matière de sécurité et de tranquillité publique afin de favoriser les retours au sein des instances.

En effet, les HRS participent aux réunions de l'Assemblée Plénière annuelle, aux cellules de veille semestrielles de leur quartier, ainsi qu'à des réunions de concertations ad hoc, en fonction de leur intérêt pour les sujets (soit environ 4 ou 5 réunions maximum par an).

Ainsi, tout habitant de Rennes âgé au minimum de 18 ans et plus peut candidater pour être HRS. Aucun diplôme ou savoir-faire spécifique n'est requis, mais des qualités comme l'écoute et l'empathie sont fortement appréciées.

La Ville de Rennes propose de renouveler ce dispositif pour la période 2023-2025 avec un début de mandat prévu en août. L'ensemble des éléments sont accessibles via le diaporama de présentation : <https://rennes.j-doc.com/s/qGdDgYP3ATLPHHg>

Les habitants du quartier Bourg l'Évêque, La Touche, Moulin du Comte, sont donc invités à faire part de leur volonté de rejoindre le groupe des HRS avant la prochaine séance plénière du conseil de quartier du 31 mai, lors de laquelle une élection sera organisée pour choisir les deux représentants du quartier.

Lors des échanges, des habitants font part des sujets qui les préoccupent :

- Les conflits d'usages (automobiles, vélos, trottinettes, piétons) sur la voie publique et les trottoirs
- Les points de deal qui se sont installés durablement
- Les incivilités manifestes entre les citoyens
- Les actes récents de vandalismes et de cambriolages

Il est rappelé que tout habitant doit saisir les services de Polices lorsqu'il est confronté à l'une des situations précitées. Il est d'ailleurs possible de déposer plainte en ligne pour des cas de vols ou de dégradations : [Pré-plainte en ligne \(pre-plainte-en-ligne.gouv.fr\)](https://pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)

Pour faciliter la relation entre les Polices et les habitants, des rendez-vous sont organisés en toute discrétion au plus près des bassins de vie. La prochaine rencontre pour le secteur Ouest est programmée au mercredi 12 avril de 15h à 19h. La prise de rendez-vous se fait auprès de la Direction des Quartiers Ouest (DQO) : dqo@ville-rennes.fr

Parole aux habitants

- **Festival "Les fleurs du mail" présenté par Jean-Luc Pérard**

<https://rennes.j-doc.com/s/aTZbsaBx2rN86S5>

En sa qualité de Président de l'association Bourg l'Évêque et suite au soutien financier obtenu par la dotation quartier, Jean-Luc Pérard souhaite présenter aux habitants le programme du festival des "Fleurs du mail" qui est programmé du 7 au 12 juin 2023.

Cette année, ce temps fort se déroulera principalement dans la Cour Papu ainsi qu'à l'ADEC.

Le programme est disponible sur le site de l'association : [Les Fleurs du Mail - Association du Bourg l'Évêque \(assobourgleveque.org\)](https://www.lesfleursdumail.org)

- **Un an de fonctionnement du conseil de quartier, nouvelle mouture, par Romain Conesa**

Romain Conesa propose aux habitants de prévoir un temps de bilan sur l'année écoulée lors de la prochaine séance du conseil de quartier, afin d'évaluer des besoins d'ajustements et de repérer des sujets à inscrire en séance plénière.

Ce temps sera aussi l'occasion de valoriser les différentes actions engagées par les habitants depuis début 2022. L'équipe d'animation se chargera d'animer ce point de l'ordre du jour le 31 mai.

Les habitants peuvent contacter les 4 animateurs (Claire-Marie Bomard, Paola Caldarella, Romain Conesa, Jean-Luc Pérard) via l'adresse mail créée à cet effet : animationcq3@gmail.com

Actualités des Groupes de Travail

- **"Vivre ensemble" par Sébastien Leguérinel :**
<https://rennes.j-doc.com/s/J6TGiBBp7XBAZfB>

Ce groupe de travail tend à favoriser non seulement les liens entre les habitants et les forces vives locales, mais également l'implication de chacun dans un objectif de cohésion sociale et territoriale. À cette fin, le groupe proposera une déambulation le mercredi 31 mai, en amont de la séance du conseil de quartier, soit de 15h30 à 17h00. Au départ de la Place Simone de Beauvoir, les participants se rendront au café de réparation cycliste "Ta Grand-mère à vélo" et auront l'occasion en cheminant d'échanger avec les commerçants et les habitants.

Les inscriptions se font auprès de Sébastien Leguérinel : sebastien.leguerinel@apf.asso.fr

- **"Thé ou Café" pour les séniors par Yannick Marquet**

Depuis 2022 le groupe de travail dédié aux séniors s'attache à faciliter les liens avec les personnes âgées invisibles du quartier, notamment via des rencontres dans des lieux de passage ou en bas des immeubles. Ces moments de proximité sont appelés "Thé ou café".

Le prochain rendez-vous est prévu le mercredi 10 mai de 10h00 à 12h00. Le lieu n'est pas encore arrêté.

Les habitants qui veulent rejoindre cette dynamique sont invités à contacter Yannick Marquet :

☎ 06 16 42 10 22 ✉ yannig.marquet@orange.fr

.....
La prochaine séance du conseil de quartier est programmée au
Mercredi 31 mai à 18h15
Salle Smague de l'association Bourg l'Évêque
16 rue Papu
.....